

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Mission Inspection générale	536

Le Conseil Régional,

VU le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment l'article 110,

VU le règlement budgétaire et financier,

VU l'avis du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 16 décembre 2019,

CONSIDERANT le débat d'orientations budgétaires en date des 17 et 18 octobre 2019

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

ENTENDU les interventions de Frédéric BEATSE, Pascal GANNAT, Olivier BIENCOURT, Roch BRANCOUR, Christophe CLERGEAU, Franck NICOLON, Laurent DEJOIE.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget primitif 2020 d'une dotation de 620 000 € d'autorisations d'engagement et de 220 000 € de crédits de paiement en fonctionnement au titre du programme n° 536 : « Mission Inspection Générale »,

AFFECTE

une autorisation d'engagement d'un montant de 500 000 € pour la prise en charge des dépenses relatives au lancement d'un marché de sous-traitance d'une partie des audits internes,

AFFECTE

une autorisation d'engagement d'un montant de 100 000 € pour la prise en charge des dépenses relatives aux 5 missions d'accompagnement à des Analyses d'impact relatives à la protection des données et à la vie privée (AIPD),

AFFECTÉ

une autorisation d'engagement d'un montant de 20 000 € pour la prise en charge des dépenses relatives à la conduite d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à vérifier l'exhaustivité des traitements inscrits au Registre et la conformité des opérations.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain, Groupe Écologiste et Citoyen,
Pascale DEBORD

Alain AVELLO absent lors du vote.

REÇU le 23/12/19 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs